

Voirie & espaces publics : quelles solutions d'aménagement pour améliorer le cadre de vie ?

Saint Genest-Malifaux (42) : retour d'expérience sur la réglementation du stationnement



Vincent Ducreux
Maire

7 décembre 2020



Apaisement de la circulation dans le centre-bourg

Une démarche d'étude et de travaux qui s'inscrit dans le temps

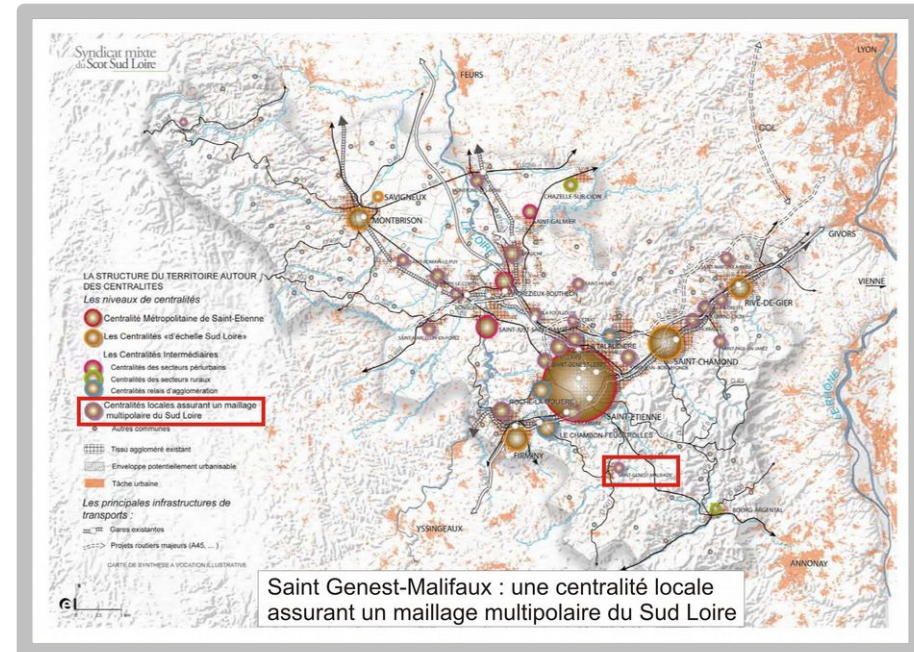
Saint Genest-Malifaux (42)

2 861 habitants

au cœur du Parc Naturel Régional du Pilat

un bourg de moyenne montagne (1 000 mètres d'altitude)

à proximité de l'agglomération de Saint Étienne



Une démarche d'étude et de travaux qui s'inscrit dans le temps

2017 - Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) du Cerema, auprès de la commune

- diagnostic et propositions d'aménagement
- démarche participative : associer la population



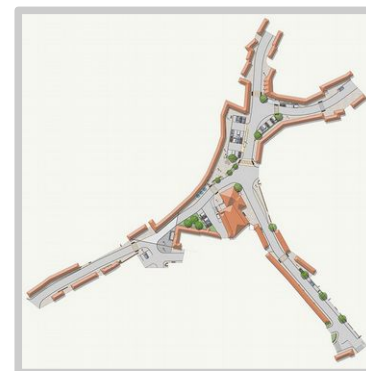
2018 / 2019 - Première phase de travaux

- « mise en musique » des propositions du Cerema par un maître d'oeuvre
- aménagements, zone 30 et zone bleue de stationnement dans le centre-bourg



2021 - Deuxième phase de travaux

- qui s'inscrira dans la continuité de réaménagement du centre-bourg



Le stationnement à Saint Genest-Malifaux

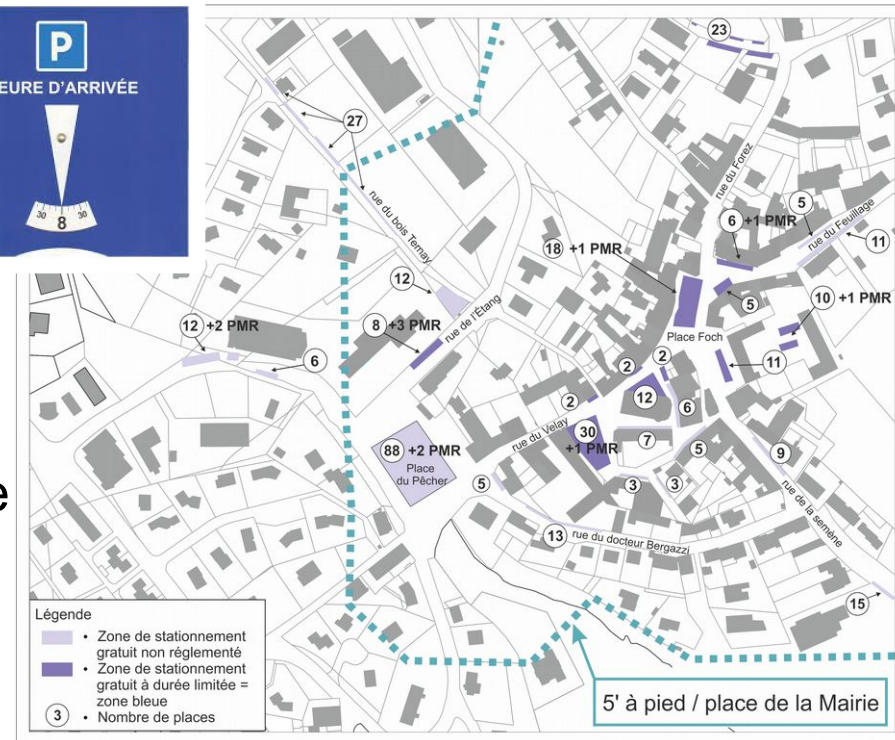


Diagnostic de la situation initiale

- 126 places de stationnement en cœur de bourg
 - 320 places de stationnement à moins de 5' de marche de la mairie
- enjeu = gestion du « turn-over »
à proximité des commerces

Proposition du Cerema

- il faut gérer le stationnement plutôt que le subir
- Aménager 110 places en « zone bleue » dans le cœur de bourg, pour favoriser la rotation des véhicules à proximité des commerces



Le stationnement à Saint Genest-Malifaux

Les choix d'aménagement mis en œuvre par la commune

- organisation d'une « zone bleue » de stationnement en commençant « petit » pour ensuite élargir le périmètre après des contacts avec les commerçants puis un essai sur 1 an



- une zone 30 plus restreinte que prévu initialement « mais c'est en construction, c'est évolutif ... »



Vincent Ducreux

Maire de Saint Genest-Malifaux

mairie@st-genest-malifaux.fr

04 77 51 20 01

Patrice CHAMPON

Patrice.champon@cerema.fr

04 74 27 51 24

Merci pour votre attention